

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1275 19 octobre 1953

n° 1275 19

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 octobre 1953

Numéro JO
n° 13 du 01/11/1953

Date du numéro
1 novembre 1953

TEXTE INTÉGRAL

Mme Mariam Hersi est engagée, à titre essentiellement précaire et révocable, en qualité d'infirmière auxiliaire 6e échelon, en remplacement de Mu Fathma Ahmed, licenciée, et mise à la disposition du Directeur du Service de Santé pour compter du 1er octobre 1953.